

## CHAPITRE XIII

### LE CRIME, LE PARADOXE ET LA POLITIQUE

Aux passions, qui sont à toutes les époques les causes principales de la criminalité, je crois nécessaire d'ajouter deux causes toutes modernes, le paradoxe et la politique. Assurément, à d'autres époques, même dans l'antiquité, il y a eu des sophistes et des politiciens, vivant de la politique, de la fraude, de la corruption électorale et de leurs théories paradoxales. Mais jamais le sophisme et la politique n'avaient exercé une action plus funeste sur les actions humaines.

... Quel temps fut jamais plus fertile  
en sophistes et en politiciens ?

LE CRIME ET LE PARADOXE. — A force de raisonner et de déraisonner, d'analyser et de décomposer, on a tout nié, vérités religieuses, vérités morales, vérités économiques et sociales. On a dit, à une autre époque, qu'en France l'esprit court les rues; n'est-ce pas aujourd'hui le paradoxe qui alimente souvent les livres, les revues et les journaux ? Sans doute, les hommes d'esprit ne manquent pas plus aujourd'hui qu'autrefois; mais le nombre des esprits sensés et justes est-il le même ? Ne semble-t-il pas que dans les sciences morales et philosophiques on a remplacé la recherche de la vérité par la recherche de la nouveauté ? « Il est des temps, et tel est le nôtre, où les vérités simples, les idées justes ne suffisent pas pour éveiller l'attention des hommes; on se jette alors dans les propositions outrées, le paradoxe s'introduit partout (1). » Toute hypothèse nouvelle est accueillie avec engouement, par cela seul qu'elle prend le contrepied d'une croyance traditionnelle. Les vérités morales paraissent à quelques esprits raffinés fades et banales; elles sont si vieilles ! Combien un paradoxe nouveau est plus

(1) Flourens, *la Psychologie comparée*, page 84.

piquant ! Combien surtout ont plus d'attrait les hypothèses scientifiques, qui rabaissent l'homme ! Elles sont contredites par les faits impartialement observés et sagement interprétés; elles ébranlent les fondements de la morale et du droit criminel; la conscience de l'humanité les repousse; la raison est effrayée des ruines qu'elles préparent. Qu'importe à ces novateurs ! La société se tirera d'affaire comme elle pourra. Périssent la société plutôt que leurs hypothèses !

A quoi tient ce dédain des vérités morales ? D'où vient cette passion du paradoxe ? Faut-il y voir un caractère propre aux civilisations avancées ? Ce besoin vient-il d'un goût plus prononcé que jamais pour le changement ? Sommes-nous comme les Athéniens, « qui ne passaient tout leur temps qu'à dire ou à entendre dire quelque chose de nouveau » (1) ?

Les nouvelles théories qui veulent tout démolir, reprochent aux vieilles croyances spiritualistes leur rapport avec le sens commun; comme si une théorie n'ayant pas le sens commun et révoltant la conscience se recommandait par cela même à l'adhésion des savants. Elles n'hésitent pas, elles, à se mettre en contradiction avec la conscience, lorsqu'elles prétendent que « on naît criminel comme on naît poète, » que « le coupable c'est le juge, » que « la Société en quelque sorte prépare les crimes et que le criminel n'est que l'instrument qui les exécute, » que « la plus noble, la plus sainte des inspirations du savant est de délivrer le délinquant de la flétrissure, de l'ignominie de son crime, » etc., etc. Ces paradoxes ne nous conduisent pas seulement au nihilisme en morale, comme en politique, mais, en appelant *bien* ce qui est *mal* et *mal* ce qui est *bien*, ils pervertissent la conscience publique. Dès lors, n'est-il pas à craindre que le sens moral s'altère en même temps que le sens commun, et qu'après avoir semé le désordre dans les esprits et les consciences les novateurs ne récoltent le désordre dans les mœurs publiques et... dans la rue ?

On a contesté cette influence des idées sur les actions. A toutes les époques, lorsque des novateurs téméraires ont voulu détruire une croyance nécessaire à la vie morale de l'humanité, ils ont toujours essayé de rassurer l'opinion, en prétendant que leurs théories restaient dans les livres, qu'elles n'étaient pas faites

(1) *Actes des Apôtres*, ch. xvii, 21.

pour le vulgaire, et qu'elles n'exerçaient aucune influence sur les actions humaines. « L'athéisme, disait d'Holbach, ainsi que la philosophie et toutes les sciences profondes et abstraites n'est point fait pour le vulgaire, ni même pour le plus grand nombre des hommes... D'ailleurs, nous dirons avec Hobbes qu'on ne peut faire aucun mal aux hommes en leur proposant ses idées... Nul ouvrage ne peut être dangereux, même s'il contenait des principes évidemment contraires à l'expérience et au bon sens. Que résulterait-il, en effet, d'un ouvrage qui nous dirait aujourd'hui que le soleil n'est pas lumineux, que le parricide est légitime, que le vol est permis, que l'adultère n'est point un crime?... Ce ne sont point des maximes qui déterminent les hommes (1). » La Mettrie tenait aussi le même langage : « Les matérialistes, disait-il, ont beau prouver que l'homme n'est qu'une machine, le peuple n'en croira jamais rien. Ainsi, chansons pour la multitude que tous nos écrits, raisonnements frivoles pour qui n'est pas préparé à en recevoir le germe... Nos hypothèses sont sans danger... Les vérités philosophiques ne sont que des systèmes où chacun peut prendre son parti, parce que le *pour* n'est pas plus démontré que le *contre*. Ce ne sont que des hypothèses sans influence sur la pratique. J'ai cru prouver que les remords sont des préjugés de l'éducation, et que l'homme est une machine qu'un fatalisme absolu gouverne impérieusement; j'ai pu me tromper, je veux le croire; mais supposé, comme je le pense sincèrement, que cela soit philosophiquement vrai, qu'importe? Toutes ces questions peuvent être mises dans la classe du point mathématique, qui n'existe que dans la tête des géomètres et de tant de problèmes de géométrie et d'algèbre, dont la solution claire et idéale montre toute la force de l'esprit humain; force qui n'est point ennemie des lois, théorie innocente et de pure curiosité (2). »

De nos jours, M. le D<sup>r</sup> Lombroso invoque les mêmes raisons que d'Holbach et La Mettrie, pour justifier sa théorie des dangers qu'elle présente : « Les doctrines, dit-il, restent dans les livres, les faits poursuivent leur cours. La chose, hélas! n'est que trop prouvée (3)! »

Il est vrai, et cela est fort heureux, que l'humanité ne forme

(1) *Système de la nature*, t. II, ch. XIII; t. I, ch. XIV.

(2) *Œuvres philosophiques de La Mettrie, Discours préliminaire*, t. I, p. 18.

(3) Préface de *l'Homme criminel*, p. 20.

pas ses croyances sur de simples lectures; elle serait obligée d'en changer trop souvent, si elle les puisait dans les systèmes philosophiques ou les hypothèses dites scientifiques. C'est dans son cœur et dans sa raison qu'elle trouve les croyances nécessaires à sa vie morale. Mais est-il vrai qu'il n'y a pas de théories dangereuses, que ces théories restent toujours dans les livres, qu'elles n'en sortent pas pour exciter les mauvaises passions et servir même d'excuses aux crimes?

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire pour voir combien de crimes ont été provoqués par des théories fausses. Est-ce que, à l'époque des guerres de religion, beaucoup d'assassinats n'ont pas été déterminés par cette fausse maxime que la fin justifie les moyens? Est-ce que les sophismes de d'Holbach, d'Helvétius, de La Mettrie, de Diderot et de J.-J. Rousseau n'ont pas exercé une influence détestable sur les hommes de 1793 qui ont compromis l'œuvre bienfaisante de l'Assemblée constituante? L'influence de ces théoriciens sur les crimes de la Terreur est si évidente que, suivant la juste observation de La Harpe, on peut faire l'application exacte et continue de chaque genre de sophisme à chaque genre de crime (1). N'avons-nous pas constaté de nos jours le danger des théories qui nient Dieu, le devoir et la propriété, lorsque, pendant la Commune et dans les réunions qui l'ont préparée, nous avons vu l'athéisme associé à la glorification des crimes de 1793 et le matérialisme uni au communisme? Les philosophes et les avocats, qui avaient cru d'abord à l'innocuité de ces théories, n'ont-ils pas été obligés de reconnaître leur erreur? « J'ai toujours, disait M. Jules Favre, considéré ces choses comme étant matière à déclamation, mais comme n'étant pas socialement dangereuses; je me trompais (2). »

Veut-on voir par un exemple l'influence déplorable exercée par les sophismes sur les esprits peu éclairés? Il y a quelques mois à peine, à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, nous avons eu à juger pour vol qualifié et tentative de meurtre un

(1) *Réfutation du livre de l'Esprit*, p. 102.

(2) *Enquête parlementaire sur le 18 mars*. — Pendant longtemps on avait aussi, en Allemagne, considéré comme inoffensives les théories de Hegel, du D<sup>r</sup> Buchner, de Strauss et on s'aperçoit aujourd'hui que « les idées des philosophes sont lentement descendues sur les foules houleuses et ils comptent aujourd'hui, jusque dans les faubourgs des grandes villes, pour arrière-disciples des démagogues en manche de chemise et en tablier de cuir, qui ont juré l'effondrement et la ruine de toutes les institutions sociales. » (Bourdeau, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1891.)

jeune accusé qui a été poussé au crime par un sophisme de J.-J. Rousseau. Le nommé Clarenson, âgé de trente ans environ, déjà condamné plusieurs fois, fut surpris dans une maison à Marseille au moment où il essayait de fracturer la porte d'un appartement. Poursuivi par des locataires, il prit la fuite après avoir tiré un coup de revolver sur un agent qui voulait le saisir; il fallut le concours de plusieurs agents et de plusieurs citoyens pour l'arrêter. Son interrogatoire par le commissaire de police et le juge d'instruction ne donna lieu à aucune observation particulière; l'affaire fut renvoyée devant la chambre des mises en accusation et l'accusé fut transféré à Aix. Dans la maison d'arrêt de cette ville, l'état mental de l'accusé éveilla l'attention de la justice; j'allai le visiter, je l'interrogeai sur les crimes qu'il avait commis et voici les singulières réponses qu'il me fit avec une grande animation. « Je ne suis pas un voleur, je suis un *restitutionnaire* (1)! J'ai voulu reprendre ce qui avait été volé. La terre et les produits de la terre sont à tous. Les gouvernements commettent une iniquité en protégeant la propriété individuelle; les lois qui la consacrent sont contraires au droit naturel, elles sont sans valeur, parce qu'elles ne sont inspirées que par l'intérêt de quelques-uns et le caprice du législateur. On prétend que la propriété est sacrée, que le vol est injuste. C'est par l'éducation que les intéressés ont fait pénétrer ce préjugé dans les esprits; c'est la bourgeoisie qui vole le peuple en lui enlevant le produit de son travail, et c'est elle qui veut faire croire qu'on la vole, lorsqu'on lui reprend ce qu'elle a volé. — Quels sont les livres qui vous ont inspiré ces idées! N'avez-vous pas lu J.-J. Rousseau? — Oui monsieur, me répondit alors l'accusé avec enthousiasme, *je lis encore en ce moment son discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*; quel beau livre! C'était un vrai socialiste, J.-J. Rousseau, comme Jésus-Christ, comme Robespierre! » A ce moment, l'accusé me demande avec vivacité si je ne suis pas un bourgeois. A la pensée qu'il peut être en présence d'un bourgeois, son visage prend une expression violente de colère

(1) C'est Babœuf qui me paraît avoir développé le premier ce sophisme : que « tout mouvement, toute opération qui effectuait déjà, ne fût-ce que partiellement, le dégorgeement de ceux qui ont trop, au profit de ceux qui n'ont pas assez, ne serait point un brigandage, ce serait un commencement de retour à la justice et au véritable bon ordre. » (*Les Philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par La Harpe, II, p. 265.) A la suite de ce passage, Babœuf invoque l'autorité de Diderot, « notre principal précurseur, notre Diderot. » La Harpe fait observer que le dégorgeement se traduit par l'égorgeement.

et de mépris. Pour le calmer, je m'empresse de lui répondre que je suis un ami du peuple. Alors il s'apaise, reprend ses explications et me déclare qu'il saura mourir pour la défense de ses idées. — Ne feriez-vous pas mieux, lui dis-je alors, de renoncer à ces idées et de songer à votre mère que vous rendez malheureuse? — Oui, répondit-il, j'ai pour ma mère un amour profond, mais mon devoir est de faire taire cet amour. Il faut aussi que ma mère s'élève à la hauteur de ma mission et prendre des sentiments stoïques. Quant à moi, j'accepterai la mort avec résignation. Il est trop dur de vivre sur cette terre couverte d'iniquités. Le spectacle de ces iniquités est pour moi intolérable. » A ce moment le gardien-chef me fait connaître qu'en effet l'accusé a essayé l'avant-veille de se donner la mort.

Les réponses de l'accusé et la tentative de suicide dénotaient évidemment un trouble mental, qui ne permettait pas de le faire comparaître devant la cour d'assises, où il avait été renvoyé par la chambre d'accusation. Il fut placé dans un asile. Au bout de quelques mois, il parut revenir à la santé et demanda à passer devant la cour d'assises pour purger l'accusation. Contrairement à l'avis de sept médecins aliénistes, et malgré l'abandon de l'accusation par le ministère public, le jury déclara l'accusé responsable. — Cet accusé n'est pas le seul *restitutionnaire* qui ait comparu devant la justice. Plusieurs autres ont été jugés aussi par le tribunal correctionnel de la Seine.

Quelle influence détestable exercent aussi les écrivains qui ne cessent d'attaquer la société, l'*infâme capital*, les prétendus exploiters du peuple, qui injurient et calomnient sans cesse les bourgeois, les *cléricaux*, les patrons et rejettent sur la société la responsabilité de la pauvreté et des souffrances de la population ouvrière! Veut-on se rendre compte de l'intensité de la haine que ces sophismes allument contre la société? Qu'on lise les journaux publiés par les anarchistes, les blanquistes, les possibilistes, les nihilistes, les socialistes; qu'on relise, dans les procès-verbaux de la commission d'enquête, l'histoire trop oubliée de la Commune. Lorsque Millière fut exécuté, le capitaine lui ayant dit : « Vous détestez la société! » Millière s'écria : Oh! oui, je la hais, cette société! » Les dernières paroles de Tony Moilin adressées à sa femme ont été celles-ci : « Tu élèveras notre enfant dans la haine de ceux que j'ai combattus. » Cette haine contre la société allait si loin, qu'elle supprimait le

patriotisme. Un grand nombre de communistes ont refusé de se battre, en 1870-1871, parce qu'ils voulaient se réserver pour les « Prussiens de l'intérieur », c'est-à-dire contre l'armée française, les bourgeois et les patrons. « Ils avaient, dit le général Trochu, la mission de proclamer la guerre à outrance, d'exprimer la haine la plus violente contre les Prussiens; mais en fait ils ne devaient pas combattre. » (*Une Page d'histoire contemporaine*, p. 147.)

Cette haine contre la société, la bourgeoisie, le clergé, l'armée et la magistrature a-t-elle diminué? Hélas! non; dans les réunions publiques, dans les journaux, les excitations au meurtre et au pillage se produisent sous toutes les formes. A l'occasion d'une poursuite exercée devant la Cour de Lyon, j'ai lu dans un journal anarchiste cette excitation vraiment infernale adressée aux filles du peuple placées au service des familles bourgeoises: « Vengez-vous, en dépravant les enfants de vos maîtres! » Pendant plusieurs mois l'avocat général, qui avait requis contre les anarchistes, n'a pu sortir dans les rues de Lyon sans être suivi à distance et protégé par des agents de la sûreté contre des révolutionnaires qui avaient voté sa mort. A plusieurs reprises, lorsque des bombes furent jetées au théâtre Bellecour, lorsqu'on essaya de faire sauter une porte du palais de justice de Lyon, une grande inquiétude se répandit dans toute la ville.

Ces haines furieuses, à peine contenues par la force publique en temps normal, qui ne rêvent que vengeance, pillage, incendie, par qui sont-elles excitées, entretenues? N'est-ce pas par les sophistes qui glorifient les émeutes, excusent les crimes de 1793 et tentent de réhabiliter l'assassinat? N'est-ce pas par les démagogues athées et matérialistes qui trompent le peuple, le flattent, l'excitent sans cesse, sauf ensuite à l'abandonner au jour du danger (1)? N'est-ce pas par ces orateurs de réunions publiques qui cherchent la notoriété, en vue d'un mandat électif, par des attaques violentes contre la propriété et la religion? Il y a quelques années, aux environs de Lyon, à la suite d'une réunion publique, où il avait entendu un orateur dénoncer avec violence l'oppression des patrons, un jeune ouvrier prit un revolver et alla le décharger sur un patron.

(1) « La plus grande partie des principaux coupables nous a échappé; nous n'avons guère que quinze membres de la commune sur quatre-vingt-dix. » (*Enquête parlementaire sur le 18 mars*, déposition du colonel Gaillard.)

On voit par ces exemples que je pourrais multiplier combien les mauvaises doctrines conduisent facilement aux mauvaises actions. Qu'on ne dise donc plus que les sophismes sont sans danger. Qu'on ne répète pas avec d'Holbach qu'on rira de l'écrivain qui veut réhabiliter l'adultère, le vol et d'autres crimes. Sans doute, l'homme sensé en rit ou plutôt s'indigne de son audace et de sa perversité; mais combien y a-t-il d'hommes sensés à l'abri du sophisme? Est-ce que les jeunes ouvriers ne se laissent pas griser par des théories absurdes? Est-ce que ceux qui souffrent ne sont pas portés à jalouser et à haïr les riches? Est-ce que les jeunes femmes, qui lisent beaucoup de romans où l'adultère est poétisé, ne perdent pas leur répugnance pour l'adultère?

Croire, comme le fait La Mettrie, que la solution d'un problème moral, d'une question sociale est aussi indifférente à l'ordre public que la solution d'un problème de géométrie, c'est oublier la différence qui existe entre ces divers ordres de problèmes. Un problème de géométrie n'intéresse ni les mœurs publiques, ni l'ordre social. Il n'en est pas de même d'un problème moral, d'une question sociale.

Puisque les sophismes peuvent faire des voleurs et des assassins, il me semble que tout écrivain qui écrit sur les questions morales et sociales doit les traiter avec une extrême prudence. C'est pour lui un devoir de songer aux conséquences déplorables qu'une erreur de raisonnement peut produire. Qu'importe que ces conséquences ne soient pas dans sa volonté, si elles découlent logiquement des prémisses qu'il a posées! Le philosophe ne peut donc pas se désintéresser des suites de ses doctrines; il doit se demander si elles seront utiles à la société, si elles augmenteront la foi au devoir. Si les conséquences de ses doctrines sont mauvaises pour la moralité publique et pour l'ordre social, il doit voir là un signe d'erreur. « Un bon arbre, dit l'Évangile, ne peut produire de mauvais fruits et un mauvais ne peut en produire de bons... Peut-on cueillir des raisins sur des épines ou des figues sur des ronces? » Si le déterminisme, par exemple, détruit la responsabilité morale, supprime la honte du crime et, par suite, désarme l'homme contre les mauvaises passions, est-ce que la considération de ces funestes conséquences ne doit pas inspirer des doutes aux déterministes sur la vérité de leurs théories? Est-ce qu'une doctrine peut être vraie lorsqu'elle

est si favorable à l'immoralité, lorsqu'elle sert d'excuse à tous les vices et de justification à tous les crimes?

Enfin, lorsqu'il reste encore des doutes sur l'existence de la liberté morale, ces doutes suffisent-ils pour autoriser des écrivains à nuire à la société et à venir en aide aux criminels en les débarrassant de leurs remords? Lorsque la société est en possession d'une croyance universelle qui fait sa force, sa dignité et sa moralité, suffit-il d'une objection contre cette croyance pour adopter une thèse qui soulève encore plus d'objections? Est-ce que le devoir ne commande pas de respecter une croyance qui est nécessaire à l'ordre social? Est-ce qu'il est bien utile d'écrire que les criminels sont irresponsables, que la passion à laquelle ils ont cédé est irrésistible? Est-ce qu'il est philosophique de vouloir tout détruire, morale, droit, ordre social, et d'enlever aux hommes les croyances qui leur donnent la force morale, sur l'autorité d'une hypothèse qui est infiniment moins probable que la croyance traditionnelle?

Pourquoi les ouvriers de Paris sont-ils communistes en très grande majorité? Parce que, suivant la forte expression de M. Henry Maret, on leur a enlevé le ciel, sans leur donner la terre. Ne serait-il pas à la fois plus philosophique et plus humain, tout en s'efforçant d'améliorer leur situation matérielle, de leur laisser le ciel, puisqu'on ne peut leur donner la terre? Il me semble que, puisqu'on ne peut supprimer la pauvreté et la souffrance, il serait plus sage de ne pas détruire la consolation que donne l'idée religieuse. Quelle utilité retireront les pauvres des doutes que l'écrivain, le journaliste, l'orateur émettront sur l'existence de Dieu et l'espérance d'une vie future? Quel profit retirera la société de la communication de ces doutes? Ne feraient-ils pas mieux de chercher à les dissiper, en s'éclairant eux-mêmes, que d'en entretenir des ouvriers et des paysans, qui ont besoin de croire pour supporter la vie?

J'admets, si l'on veut, que l'écrivain éprouve l'impérieux besoin d'entretenir le public des doutes qui assiègent sa pensée sur les questions morales. Mais alors, qu'il présente le résultat de ses réflexions au petit nombre de savants que ces questions intéressent, dans une forme et dans un format qui ne s'adressent pas à la foule. Surtout qu'il écrive sans injure contre les hommes dont il ne partage pas les opinions, et respecte les croyances qui nourrissent l'âme humaine de foi, d'espérance et de charité. Pour

éviter toute allusion aux écrivains contemporains, prenez les philosophes athées et matérialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'Holbach par exemple; qu'y trouvez-vous? des violences de langage injustifiables contre les rois, les prêtres, les grands et les riches. Les rois sont tous des tyrans, les prêtres des imbéciles et des imposteurs, les grands et les riches des corrompus et des égoïstes. Le peuple est représenté comme une victime de la rapacité des riches, des traitants, « qui s'engraissent juridiquement et légalement de la substance du pauvre »; les scélérats, livrés à la paresse et à la débauche, « n'ont d'autre ressource que de faire la guerre à la société et de se venger par des crimes, soit de la dureté du gouvernement soit de sa négligence » (1). Lorsqu'un écrivain se pare du beau nom de philosophe, est-ce qu'il a besoin de prêcher l'amour des pauvres avec tant de haine contre les riches, et la tolérance avec tant d'intolérance? Est-ce qu'il est bien philosophique d'enseigner la liberté et la fraternité par des excitations directes au massacre des prêtres et des rois (2)?

Qu'on me permette encore une réflexion: lorsqu'un écrivain présente une hypothèse, pourquoi ne la donne-t-il pas pour une hypothèse? Pourquoi la soutient-il sur un ton dogmatique, comme une vérité démontrée, alors que lui-même, dans son for intérieur, est le premier à en douter? Combien y-a-t-il de faiseurs d'hypothèses réservés dans leurs affirmations? Et lorsqu'un grand esprit a la prudence de présenter une théorie nouvelle hypothétique, avec réserve, ne voit-on pas accourir une foule de disciples qui suppriment les réserves, et présentent l'hypothèse comme une vérité démontrée, en se montrant peu difficiles sur la valeur des preuves? N'est-ce pas ce qui est arrivé pour l'explication du crime par l'atavisme? Darwin l'a proposée comme une conjecture, avec une réserve extrême (3); l'école ita-

(1) *Système social*, t. II, p. 37.

(2) On trouve des excitations de ce genre dans Diderot et La Mettrie.

« La Nature n'a fait ni serviteur ni maître;

Je ne veux ni donner ni recevoir des lois. »

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,

A défaut d'un cordon pour étrangler les rois. (Diderot.)

La Mettrie, après avoir comparé le prince qui savoure à longs traits la tyrannie à un tigre qui aime à déchirer les autres animaux, ajoute: « Je te plains cependant de te repaître ainsi des calamités publiques; mais, qui ne plaindrait encore plus un état où il ne se trouverait pas un homme, un homme assez vertueux, pour le délivrer aux dépens même de sa vie, d'un monstre tel que toi? (*Discours sur le bonheur*, édition de Berlin, 1775, t. II, p. 115.) — Cependant, Diderot ne refusa pas les bienfaits de Catherine de Russie et La Mettrie ceux de Frédéric II.

(3) *De la descendance de l'homme*, 3<sup>e</sup> édit., p. 149.